

Appel à candidatures pour les A.R.T. (Ateliers de recherche transdisciplinaire)

En janvier 2020, l'auteur, metteur en scène et scénographe Marc Lainé a pris la direction de La Comédie de Valence. Son projet propose d'en faire un des lieux majeurs de la création transdisciplinaire, au croisement du théâtre et des autres champs artistiques. Pour cela, il s'appuie sur un Ensemble d'artistes d'horizons et d'esthétiques complémentaires, de metteur·euse·s en scène (Silvia Costa, Tünde Deak, Sarah Delaby-Rochette, Lorraine de Sagazan, Guillaume Cayet, Cyril Teste), et de créateur·rice·s de toutes les disciplines (Alice Diop, Penda Diouf, Marie-Sophie Ferdane, Alice Zeniter, Bertrand Belin, Éric Minh Cuong Castaing, Stephan Zimmerli, Neo Neo), étroitement associés à la vie du théâtre.

Dans la ligne de ce projet, La Comédie de Valence a conçu les A.R.T., un dispositif de recherche parrainé par Cyril Teste, dont l'objectif est de donner du temps, des moyens, et un accompagnement technique, à un·e artiste qui souhaite explorer un croisement disciplinaire avec un·e autre artiste, artisan, scientifique, penseur·euse, dans une volonté d'élargir son savoir-faire et son champs habituel de pratique.

Le dispositif

Un dispositif de recherche:

Les A.R.T. de La Comédie de Valence sont un dispositif de soutien à la recherche. Ils ont pour vocation de donner du temps, des moyens et un accompagnement technique à des artistes qui souhaitent explorer un croisement disciplinaire spécifique, en binôme, indépendamment de toute production en cours ou en projet, dans l'idée d'explorer de nouvelles formes artistiques.

Le binôme:

Le binôme doit être composé d'un·e artiste et d'un·e artiste, artisan, scientifique, penseur·euse, dont les travaux respectifs s'expriment dans des champs différents. Le binôme doit avoir la volonté d'exploration artistique, d'invention et de partage.

Il est nécessaire que le binôme n'ait pas déjà travaillé ensemble dans des projets de création ou qu'il désire développer une recherche déjà amorcée,

ce dispositif visant à permettre de déplacer les pratiques de chacun et d'ouvrir à de nouvelles méthodologies de travail.

Les objectifs:

- Faire se rencontrer des pratiques et des savoir-faire.
- Volonté pour l'artiste ou les artistes porteur·euse·s de la demande de s'inscrire dans une démarche différente de ses/leurs processus de travail habituel, pour faire évoluer sa/leur pratique, élargir son/leur savoir-faire, ouvrir à de nouvelles méthodes de travail. C'est aussi et surtout l'occasion d'une rencontre humaine.
- Expérimenter de nouvelles formes artistiques.

Pendant le temps de résidence et pour rendre compte de ce processus, l'équipe ouvrira un temps de travail, de présentation, d'échange avec le public. L'équipe documentera le travail en cours par l'intermédiaire d'un journal de bord quotidien (audio ou vidéo) réalisé à l'aide d'un petit kit qui lui sera délivré à son arrivée, contenant les règles du jeu. Les archives de la résidence ainsi constituées pourront ensuite être consultées à la demande. Cette étape de recherche pourra amener le binôme à poursuivre dans le cadre de créations futures, mais cela ne doit pas être l'objectif initial.

Domaine d'exploration:

Cette recherche concerne le spectacle vivant et est dédiée à la scène. Tous croisements disciplinaires pourront être explorés pendant ce temps.

Porteur·euse de la demande:

La demande doit émaner d'un·e artiste ou d'artistes, par l'intermédiaire de leur structure s'ils en ont une. Sinon, iel ou iels peut ou peuvent le faire de façon indépendante.

Conditions de la résidence de recherche :

* 2 semaines de résidence à la Fabrique, qui pourront être fractionnées en deux temps si besoin.

* Rémunération du binôme: 3 500 euros TTC pour chacun des deux, incluant hébergements et repas pendant la période. Un aller-retour domicile-Valence sera pris en charge en plus pour chacun des deux.

* Apport complémentaire: le binôme pourra être accompagné d'une équipe de créateur·rice·s, interprètes, technicien·ne·s, artisans, scientifiques. Il pourra aussi avoir besoin de louer du matériel pendant cette période de résidence. À ce titre, il pourra disposer d'une enveloppe maximum de 10 000 euros HT incluant la rémunération des équipes, les hébergements et repas de celles-ci, ainsi que la location de matériel. Cette enveloppe devra être calculée avec La Comédie de Valence, en fonction des besoins pendant ce temps de travail. Les transports de ces équipes seront pris en charge en plus par La Comédie de Valence, dans la limite d'un aller-retour par personne.

* Accompagnement technique pendant la résidence, hors montage et temps de préparation du régisseur général référent au sein de La Comédie: 1 régisseur général de 9h à 20h du lundi au samedi pendant deux semaines, auquel

s'ajoutent 30 heures de technique par semaine, à déterminer en fonction des besoins. La journée de repos hebdomadaire devra être respectée. Le parc de matériel scénique de La Comédie sera mis à disposition du binôme sous réserve de la disponibilité de ce matériel.

* Possibilité de demander le regard d'un·e des membres de l'Ensemble artistique de La Comédie de Valence pendant ce temps de résidence. En fonction des disponibilités respectives, possibilité de déléguer cette mission à un·e artiste aux affinités proches. La rémunération, ainsi que les hébergements et repas de cet·te artiste, devront être inclus dans l'enveloppe de 10 000 euros sus-mentionnée.

* Si des partenariats dans la Région pouvaient être utiles à la réalisation de cette résidence de recherche, ils pourraient être étudiés en collaboration avec La Comédie de Valence.

Appel à candidatures

Chaque saison, un binôme est accueilli en résidence.

Pour la saison 25-26, un binôme sera accueilli en résidence entre janvier et juin 2026 à la Fabrique.

→ *Critères d'éligibilité*

- Demande portée par un·e ou des artistes, par le biais de leur structure, s'ils en ont une ou de façon indépendante s'ils n'en ont pas.
- Avoir pour désir d'explorer un ou des croisements disciplinaires jamais explorés ou peu explorés au long de son parcours.
- Souhaiter travailler en binôme avec une personne évoluant dans un champ différent du sien avec laquelle il n'y a pas encore eu de collaboration ou avec laquelle une collaboration est en cours de développement.
- Souhaiter déplacer sa propre démarche artistique au contact avec une autre pratique, pensée.
- Se situer dans une démarche ouverte de recherche, en dehors d'un contexte de production.

→ *Critères de sélection*

- Qualité du projet de recherche.
- Intérêt pour le·la porteur·euse de la demande à s'ouvrir à de nouvelles formes, et potentialité d'application de ce travail dans ses créations à venir.
- Pertinence du binôme et du croisement à explorer, dans le cadre du parcours de l'artiste ou des artistes.
- Potentiel de cette résidence à déplacer l'artiste ou les artistes dans sa ou ses pratiques et à renouveler ses savoir-faire.
- Nature du travail pendant la période de résidence, ainsi que l'accompagnement souhaité.

→ *Procédure de candidature et sélection*

Les artistes devront envoyer une candidature avant le 28 août 2025 à l'attention de Marc Lainé à mercedespeyronnet@comediedevalence.com en format numérique contenant une lettre de candidature avec leur parcours ainsi que celui du binôme et un projet détaillé de recherche (quatre pages maximum pour

le projet).

Dans le projet de recherche, inclure la nature du travail et l'accompagnement technique souhaités, le nombre de personnes en résidence envisagé, ainsi que l'éventuelle volonté de travailler sous le regard d'un·e artiste de l'Ensemble ou de quelqu'un·e que celui·celle-ci aura choisi·e.

Il est possible d'accompagner cette lettre de liens internet, de dossiers, de textes, d'images, de vidéo, ou de tout autre document que le/les candidat/s estimerait/ent utile pour accompagner sa/leur demande.

Un jury composé de membres de l'équipe de La Comédie, de membres de l'Ensemble artistique, ainsi que de personnalités de la région ou du territoire national – scientifiques, directeur·rice·s d'institutions – se réunira pour faire la sélection.

Les réponses seront données au plus tard le 8 octobre 2025.

Le planning de résidence, ainsi que les modalités d'accompagnement, seront ensuite définies entre les candidat·e.s sélectionné·e.s et La Comédie.

Renseignements et contact:

Mercédès Peyronnet / mercedespeyronnet@comediedevalence.com / 04 75 78 41 75